Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Arret contradictoire - Opposition

Par oklahoma

Bonjour,

Au pénal, peut on faire une "opposition" à un arret contradictoire (jugement de la cour d'appel, sans que le prévenu ni son avocat ne soit présents) ?

Cordialement

Par ESP

Bonsoir
Le délai d'appel est de 10 jours et débute le lendemain de l'audience.
Mais pour l'opposition, lire ici
[url=https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Jugement_contradictoire_(droit_fran%C3%A7ais)#:~:text=Si%20%C3%A0%20l'audience%20la,le%20lendemain%20de%20l'audience.&text=L'opposition%20rend%20alors%20le,rejug%C3%A9%20par%20la%20m%C3%AAme%20juridiction.]https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Jugement_contradictoire_(droit_fran%C3%A7ais)#:~:text=Si%20%C3%A0%20l'audience%20la,le%20lendemain%20de%20l'audience.&text=L'opposition%20rend%20alors%20le,rejug%C3%A9%20par%20la%20m%C3%AAme%20juridiction.[/url]